

## Inauguration de l'exposition TERRAFIBRA AWARD 2021 au Pavillon de l'Arsenal, à Paris

**Une étape dans la dynamique de promotion du matériau terre  
dans laquelle Maisons Paysannes de France est partie prenante**

*C'est avec grand plaisir que Maisons Paysannes de France a répondu à la sollicitation de Dominique Gauzin-Muller, cheville ouvrière du TERRAFIBRA Award qui fait suite Terra Award 2016 et au Fibra Award 2019.*

*Guy Sallavaud, notre vice-président, a représenté Maisons Paysannes de France à la cérémonie de la remise des prix et à l'inauguration de l'exposition photos des projets des 40 finalistes.*

*Voir la vidéo de la cérémonie :*

<https://www.facebook.com/events/607114330341951/?ref=newsfeed>

*Ce concours et l'exposition qui en découle, visible à Paris, marquent une étape supplémentaire dans la prise de conscience qui se fait jour en France et dans le monde sur ce matériau riche d'un avenir prometteur, et nous nous en réjouissons.*

<https://www.terrafibraaward.com>

*Maisons Paysannes de France était partenaire de cet événement, de même qu'elle s'est engagée depuis de nombreuses années dans des dynamiques visant à valoriser ce matériau et à promouvoir son entrée dans la construction contemporaine car il est une alternative répondant parfaitement aux enjeux de notre modernité.*

### **Maisons Paysannes de France, partie prenante**

#### **Les colloques**

C'était aussi le sens de notre participation en tant que contributeur au Colloque européen **Terra incognita** « Construire en terre à Marseille » en 2011, organisé par Icomos France et l'École d'Avignon, ainsi qu' au XIIe Congrès mondial sur les architectures de terre **Terra 2016** à Lyon.

[https://craterre.hypotheses.org/1189/attachment/13?lang=es\\_ES](https://craterre.hypotheses.org/1189/attachment/13?lang=es_ES)

#### **Les structures dédiées**

Maisons Paysannes de France a travaillé pendant quatre ans au sein du **Comité de suivi Terre crue** mis en place au Ministère de l'Écologie pour contribuer à la

réalisation et à la mise en ligne des [Guides de Bonnes Pratiques](#) pour six techniques constructives mettant en œuvre la terre crue en France. Ce travail a permis de prendre conscience de la nécessité de faire émerger une filière qui met en lumière ce matériau millénaire et combien écologique.

En 2018, la CCTC, **Confédération des Constructeurs en Terre Crue**, a vu le jour. Maisons Paysannes de France est l'un des membres fondateurs de cette confédération qui rassemble des professionnels et des praticiens de la terre crue en France.

Le représentant de notre association au sein de cette confédération y fait un travail remarquable en lien avec le **Projet National Terre** en cours.

<https://projet-national-terre.univ-gustave-eiffel.fr>

### **La sensibilisation des acteurs**

Maisons Paysannes de France met son expertise au service de tous les acteurs qui travaillent autour de ce matériau pour en assurer la promotion, la connaissance et la reconnaissance.

L'association est en contact avec des écoles d'architecture comme celle de Lille et Rouen qui s'intéressent aux techniques de mise en œuvre de la terre dans la construction.

Elle accueille régulièrement de jeunes élèves architectes avec leur professeur pour des circuits découvertes de sites de production et de chantiers.

### **Les partenariats dans les études scientifiques**

Des partenariats avec le monde scientifique, soutenus par l'ADEME, sont également menés, comme dans le projet FAHEBA (2013) et BAUCH (2019) pour étudier les logiques constructives en pan de bois/torchis eu égard aux flux de chaleur et d'humidité qui les traversent. (Voir nos guides de recommandations accessibles sur le site de Maisons Paysannes, réalisés à l'issue de ces études)

<http://maisons-paysannes.org/actions/economies-denergie/travaux-scientifiques-realises-par-les-services-de-letat-et-la-participation-de-maisons-paysannes-de-france/>

Nous sommes partenaires d'une nouvelle étude qui a pour acronyme ISOLHYBBA, déposée sur la plateforme des appels à projets de l'ADEME dont nous aurons l'occasion de reparler.

## Les formations professionnelles

La terre figure parmi les matériaux autour desquels Maisons Paysannes de France propose des formations aux professionnels comme à tous les praticiens. Voir le catalogue : <http://maisons-paysannes.org/actions/formation-mpf-2/>

En tant qu'organisme de formation certifié Qualiopi, l'association veille aussi à participer à l'information et à la formation des professionnels de l'audit énergétique sur le bâti ancien et s'efforce de faire en sorte que les préconisations qui en découlent pour l'amélioration des performances thermiques de ces bâtiments ne portent pas atteinte à leurs équilibres hygrothermiques subtils.



*Exemple désolant d'une ITE dans l'Oise sur une façade à colombages du XVIIe appartenant à deux propriétaires...*

## La veille législative

La *loi Climat et résilience* révèle un grand mépris pour les logiques constructives d'avant 1948 qu'elle ne distingue pas des constructions d'après-guerre.

Ces constructions qui constituent un patrimoine à préserver sont souvent rangées dans la catégorie des « passoires thermiques » avec lesquelles elles n'ont rien de commun comme l'a montré l'étude BATAN menée de 2008 à 2011.

Maisons Paysannes de France poursuit ce travail pour faire émerger une culture du bâti ancien en œuvrant au sein du "G7" (regroupement des grandes associations du patrimoine reconnues d'utilité publique) pour attirer l'attention du législateur sur la spécificité des matériaux bio ou géosourcés et notamment sur la terre crue.

**Gilles Alglave Président de Maisons Paysannes de France**